



DOSSIER DE 2022 - 2023 SPONSORING

MASTER 2
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE,
NUMÉRIQUE ET TECHNOLOGIES
AVANCÉES

IDA



A PROPOS DE NOUS



Le Master Propriété Intellectuelle Numérique et Technologies Avancées (PINTA) est fier de vous présenter son association étudiante.

Fondée en 2015, elle regroupe cette année 28 étudiants de l'Institut du Droit des Affaires d'Aix-en-Provence.



Cette année, les étudiants ont créé différents pôles au sein de l'association PINTA afin de dynamiser son organisation. On retrouve :

- Le pôle événementiel
- Le pôle communication
- Le pôle secrétariat
- Le pôle gazette

LE BUREAU



Flore Marchadour

Présidente



Agathe Gay

Vice-Présidente



Constance Roth

Secrétaire



Hugo Bertran De Balanda

Secrétaire



Juliette Danjean

Trésorière générale



Sarah Ouahchia

Trésorière

NOTRE ÉQUIPE

DYNAMIQUE & ORDONNÉE

LE BUREAU

Le bureau de l'association PINTA assure la gestion de la vie associative, de l'administration et de la comptabilité de l'association. Il oeuvre à l'insertion professionnelle des membres de l'association, et organise les manifestations pédagogiques.



NOTRE ÉQUIPE

DYNAMIQUE & CRÉATIVE



LE PÔLE ÉVÉNEMENTIEL

Camille Guérin, Elise Sogliuzzo et Carla Ruffino-Roche constituent le pôle événementiel de notre association PINTA. Elles sont en charge de l'organisation des rencontres avec les professionnels du domaine, mais aussi des événements sociaux.

En ce moment, elles organisent les commandes de maillots pour les joueurs participant au tournoi de football de l'IDA. Le pôle événementiel travaille notamment sur le projet de rencontre avec les juristes de l'Opéra de Marseille, des théâtres d'Aix-en-Provence, de l'INPI, ainsi que sur la participation de notre promotion au CN2PI



NOTRE ÉQUIPE

DYNAMIQUE & EFFICACE



LE PÔLE COMMUNICATION

Le pôle communication anime les réseaux sociaux (Instagram et LinkedIn) et met en valeur les événements et les travaux de l'association.

Ce pôle a également un volet journalisme : des petits articles et des quizz sur le thème de la **propriété intellectuelle** rédigés par nos membres seront publiés sur le compte Instagram de l'association.

Le pôle compte 6 membres dont une chargée de communication.



La chargée de communication a notamment pour mission :

- de diriger le pôle en répartissant le travail de chacun et en facilitant la mise en commun des travaux réalisés,
- de faire grandir l'association et de faire accroître sa notoriété,
- d'être le porte-parole du pôle en répondant aux messages reçus sur nos réseaux sociaux



NOTRE ÉQUIPE

DYNAMIQUE & UNIE



LE PÔLE GAZETTE

Tradition du Master 2 PINTA, ce Pôle a pour objet de composer une nouvelle édition de la Gazette.

Cette dernière vise, à travers diverses thématiques, à approfondir l'actualité incontournable de la propriété intellectuelle et du droit du numérique.



NOS OBJECTIFS



OBJECTIF 1

Promouvoir le réseau du Master PINTA au sein de l'Université d'Aix-Marseille mais également au sein du milieu professionnel

OBJECTIF 2

Organiser des sorties culturelles

OBJECTIF 3

Parrainer les étudiants inscrits, notamment lors de la recherche de leur stage de fin d'études

OBJECTIF 4

Faciliter l'insertion professionnelle de ses membres en leur permettant de découvrir les différents métiers liés à leur objet d'étude grâce à des rencontres-échanges avec des professionnels



NOS STATISTIQUES RÉSEAUX SOCIAUX



SUR LINKEDIN

1224 ABONNÉS & 1036 RELATIONS

Master 2 PINTA (Propriété Intellectuelle, Numérique et Technologies Avancées)

Sous la direction de M.MAETZ, Mme CARTAPANIS et M.BALAT.

Vues de votre profil	812
Impressions de vos posts	46 714

Vue d'ensemble

Vous avez touché +2 313% de comptes en plus par rapport à la période du 20 août - 18 sept.

Comptes touchés	2 776	>
	+2 313%	
Comptes ayant interagi	342	>
	+17 000%	
Total des followers	421	>
	+15,6%	

SUR INSTAGRAM
427 ABONNÉS



2 776 comptes touchés au cours des 30 derniers jours, +2 313% par rapport à la période du 20 août - 18 sept..



POURQUOI NOUS CHOISIR ?



AVANTAGES FISCAUX

Ces dépenses de sponsoring sont déductibles du résultat (60 % du don dans la limite du 0,5 % CAHT) à condition d'être engagées « dans l'intérêt direct de l'exploitation ».

Pour le fisc, cette déductibilité impose :

- que le sponsor soit clairement identifié, quel que soit le support utilisé (couverture télévisuelle, affiches, etc.);
- que les dépenses engagées soient proportionnelles à l'avantage attendu par l'entreprise.

Ces dépenses ne doivent donc pas être excessives au regard des retombées publicitaires escomptées.

EXEMPLE :

Partenaire 250 € soit 100 €* / Partenaire officiel 500 € soit 200 €* / Partenaire majeur 1000 € soit 400 €*
* Après déductions des charges fiscales



VISIBILITÉ

Nos réseaux sociaux sont un moyen pour vous d'accroître votre visibilité : pour chaque événement de notre vie associative, nous vous mettrons à l'honneur en apposant votre logo sur nos posts. Nos partenaires auront aussi le droit à une publication spéciale sur nos différents réseaux. Des republications et des "j'aime" à chacune de vos publications sur vos réseaux sociaux par les étudiants de la promotion.

Vous gagnerez en visibilité auprès des acteurs du droit de la Propriété Intellectuelle d'aujourd'hui et de demain.



SOIGNER VOTRE IMAGE

Devenir notre sponsor vous permettra de soigner l'image de votre entreprise en se présentant comme un promoteur de l'épanouissement de la jeunesse.



AFFILIATION À L'IDA



Étant affiliée à l'Institut de Droit des Affaires de la Faculté de Droit d'Aix-Marseille, notre formation jouit d'une notoriété tant nationale qu'internationale. Ainsi, votre affiliation à notre association vous permettra d'acquérir une place parmi les grands partenaires de l'IDA (Crédit Agricole, Kedge Business School, Barreau de Marseille et d'Aix-en-Provence, Nestlé...)



CONTACTEZ-NOUS

Flore Marchadour - Présidente
06 70 26 11 77

Agathe Gay - Vice-présidente
06 21 89 33 60

pinta.association@gmail.com

LINKEDIN : Master 2 PINTA
(Propriété intellectuelle,
numérique et technologies
avancées)

INSTAGRAM: @m2.pinta